

UNE METHODE DE CONSERVATION AU CENTRE VILLE:

Catherine Aubert
& Patrick Neury

LE QUARTIER HELLÉNISTIQUE

29

La grande opération de sauvetage archéologique programmée dans le cadre de la reconstruction du centre ville de Beyrouth, détruit par la guerre, a permis de mettre au jour les vestiges de la ville, depuis sa création, au cours du Bronze Ancien, jusqu'à l'époque ottomane. C'est dire que les fouilles du centre ville de Beyrouth vont combler des lacunes sur environ cinq millénaires d'histoire.

Le bon état de conservation des vestiges, de même que leur ampleur, permettent déjà de réviser les conclusions historiques des opérations archéologiques réalisées par le passé. Il apparaît désormais que le port de Beyrouth a joué un rôle majeur en Méditerranée, développant très rapidement ses échanges culturels et ses activités commerciales, en Méditerranée orientale et en Egée, dès l'Antiquité.

Le secteur confié en 1993 à l'Institut Français d'Archéologie du Proche-Orient était situé dans la moitié Nord de la Place des Martyrs, où ont été réalisés deux chantiers. Hormis des niveaux de l'Age du Fer III, puis byzantins et médiévaux, la découverte majeure fut celle d'un habitat hellénistique, occupé pendant les trois siècles suivant la période perse achéménide. Au sein de ces fouilles urbaines, c'est le seul site à avoir livré un aussi large secteur de la ville hellénistique, avec des

maisons conservées souvent sur deux mètres de haut, où de nombreuses portes signalaient à la fois les niveaux et les systèmes de circulation, entre les différentes pièces et vers les rues, conservées elles aussi (fig. 1). Ces constructions révélaient à la fois une organisation de l'espace, des modes de construction et des coutumes tyriques de l'hellénisme. Beyrouth étant la seule ville hellénistique du Levant, occupée sans interruption du IV^e au I^{er} siècle, elle est désormais une référence pour l'étude de l'habitat et de l'hellénisme en Phénicie.

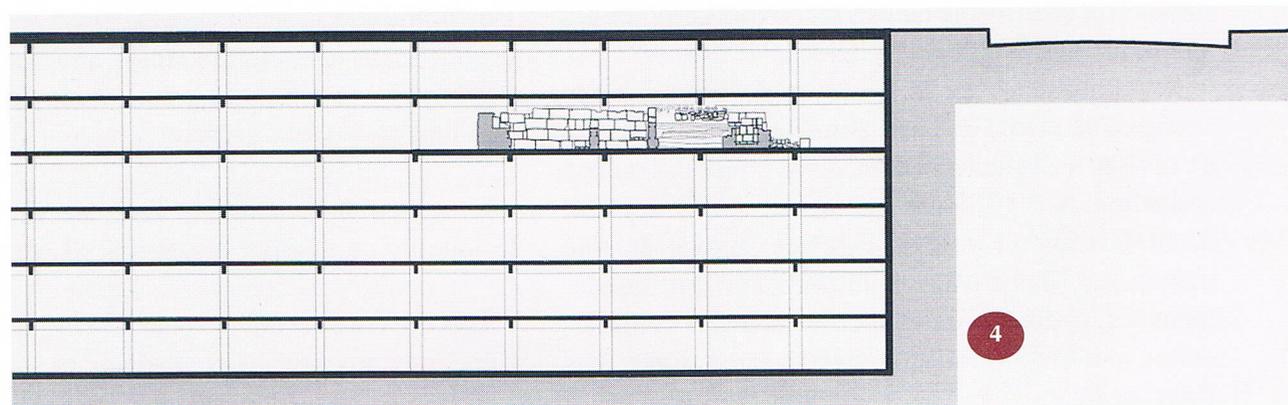
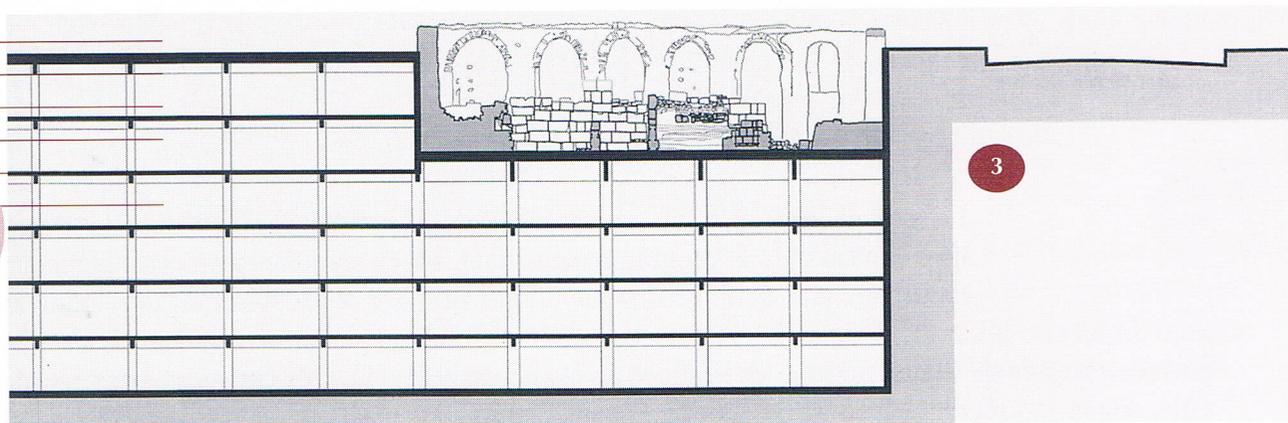
Compte tenu de la valeur historique de ce quartier résidentiel, il était important de le conserver, comme le furent la muraille de l'Age du Bronze ou le quartier phénico-perse, en l'intégrant aux nouveaux aménagements urbains.

Un projet de conservation *in situ* du site hellénistique a été remis à la Direction Générale des Antiquités en Octobre 1995 et a reçu un accueil favorable du Comité Scientifique International de l'UNESCO. Cependant, le quartier antique à préserver se développait à un emplacement où l'aménageur prévoyait de construire un parking souterrain d'une capacité de 2000 places, dont les travaux auraient dû commencer en Mai 1995.



1. Vue d'ensemble du site BEY 002 (Petit Sérail)
2. Rangement des blocs sur palette

30



- 3. Intégration dans le parking des vestiges *in situ* à ciel ouvert
- 4. Intégration dans le parking des vestiges
- 5. Aire de stockage et traitement au silicate d'éthyle (emplacement du cinéma Rivoli)

Afin de trouver une solution positive, à la fois pour la reconstruction et pour la sauvegarde du patrimoine, le projet de conservation fut présenté suivant deux options. La première consistait à garder les vestiges dans le site à ciel ouvert, ce qui aurait permis en outre de laisser en place les fondations en arcades du Petit Sérail ottoman, offrant une heureuse solution de circulation autour du site antique par le jeu de passage d'une arcade à l'autre pour le public des visiteurs. Dans ce cas, le premier niveau de parking souterrain sous le site aurait été le 3^e niveau (fig. 3). La deuxième option intégrait le site antique entre deux étages de parking, les niveaux inférieurs étant construits, comme dans la première option, en sous-œuvre. Ici, les fondations ottomanes devaient être détruites (fig. 4). Mais, la conservation *in situ* aurait réduit d'une centaine de places la capacité du parking, ce qui nous a obligée à proposer d'autres modes conservatoires.

Une troisième option, comprenant le déplacement de l'ensemble des vestiges antiques, pour les présenter au public dans une zone libérée de contraintes urbanistiques modernes, a été choisie par le gouvernement (Arrêté ministériel



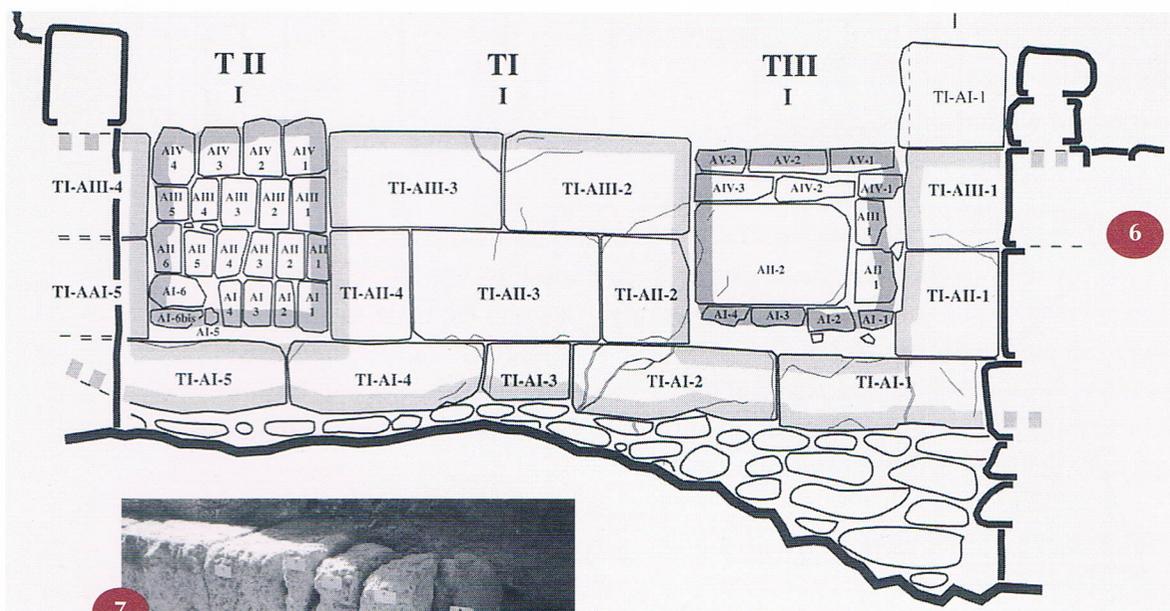
décision 489, article 3, daté du 12.X.1996). Il prévoit le remontage des vestiges, conformément à nos demandes, à proximité de leur lieu de découverte, afin de rester fidèle à la topographie de la ville du premier millénaire avant J.-C., mais sans préciser la date de cette opération.

Après un programme de relevé photogrammétrique de tous les parements, le démontage a été effectué de Juillet à Septembre 1997. Compte tenu des nombreuses phases d'occupation, antérieures et postérieures à la phase hellénistique, il fallait procéder à une étude architecturale préliminaire, permettant de distinguer les éléments de murs des diverses périodes d'aménagement de l'habitat. La superposition des structures antiques et tardives sur un unique plan d'aménagement nous a conduit à observer les blocs les uns

après les autres. Des différences majeures sont apparues entre le système de construction byzantin, réalisé souvent à partir de blocs antiques en remploi, mal appareillés et abondamment jointoyés avec un enduit hydraulique, et celui d'époque

hellénistique, parfaitement appareillé, à joints secs et utilisant des parpaings taillés, suivant des techniques typiquement grecques. Outre ces caractéristiques, on pouvait également identifier de nombreuses

hellénistique. Chaque mur étant doté d'un numéro, on a sélectionné les différents tronçons qui le composaient, aménagés pour modifier soit le niveau d'une porte ou sa position dans le mur, soit pour condamner une ouverture, soit pour restructurer une pièce... Au numéro du mur on a ajouté un numéro de tronçon, codifié par la lettre T et un chiffre romain. A l'intérieur de chaque tronçon, on a distingué par la lettre A et un chiffre romain le numéro des assises. Toujours dans cette même subdivision du mur on a numéroté chaque bloc de 1 à l'infini. Le calepinage ainsi élaboré a permis de donner le



6-7. Calepinage du mur 652



reprises et aménagements à l'intérieur même de ces deux phases chronologiques, rendant l'étude architecturale souvent très complexe. Si l'analyse stratigraphique des données de fouilles nous guidait dans l'étude chronologique du site, il fallait encore distinguer les divers moments de la construction, que seule une étude précise de l'architecture pouvait livrer. En outre, au-delà de la démarche archéologique, il était nécessaire d'identifier chaque bloc afin de pouvoir le remettre exactement à sa place au moment du remontage. La photogrammétrie permettra quant à elle de positionner précisément les structures dans l'espace.

Face à ces contraintes, autant historiques que techniques, il a fallu créer une méthode d'analyse et d'identification des éléments du bâti

numéro d'identification de chaque bloc du type: 652.TI.AII.3. (fig. 6). Chaque numéro a été estampé sur des plaquettes de zinc, métal insensible aux variations de température et à l'humidité. Les plaquettes ont été à la fois clouées et collées sur les blocs, pour garantir une bonne fixation (fig. 7).

La méthode de démontage imposait la mise en place d'une grue destinée à lever les blocs atteignant pour la plupart 100 kg. Afin de faciliter la dépose, le plan de démontage qui avait été arrêté impliquait de procéder suivant des directions précises. De ce fait, il était établi, dès le départ, que tel mur serait déposé par sa face Sud, par exemple. De ce fait, la plaquette était fixée sur cette face, ce qui suffit pour orienter un bloc au moment de la restitution d'une paroi.

Le déroulement de l'opération comprenait une phase d'étude des blocs, y compris de ceux, tardifs, qui n'étaient pas conservés. Déposés par la grue sur une plate-forme aménagée à

BEY 002 DEMONTAGE - FICHE DESCRIPTIVE

| | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|-------------|---|----|-----|----|---|----|-----|---|---|----|----|----|----|----|----|----|----|
| SICTEUR (S) | / | | | | | | | | | | | | | | | | |
| MUR | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| TRONÇON | I | II | III | IV | V | VI | VII | | | | | | | | | | |
| ASSISE | I | II | III | IV | V | VI | VII | | | | | | | | | | |
| HI OC | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |

| | | | | | | |
|----------|------------------------|---------------------|----------------------|------------|---------|----------|
| POSITION | parpaing en panneresse | parpaing en carreau | parpaing en bousisse | panneresse | carreau | bousisse |
| POSE: | en lit de carrière | en délit | | | | |

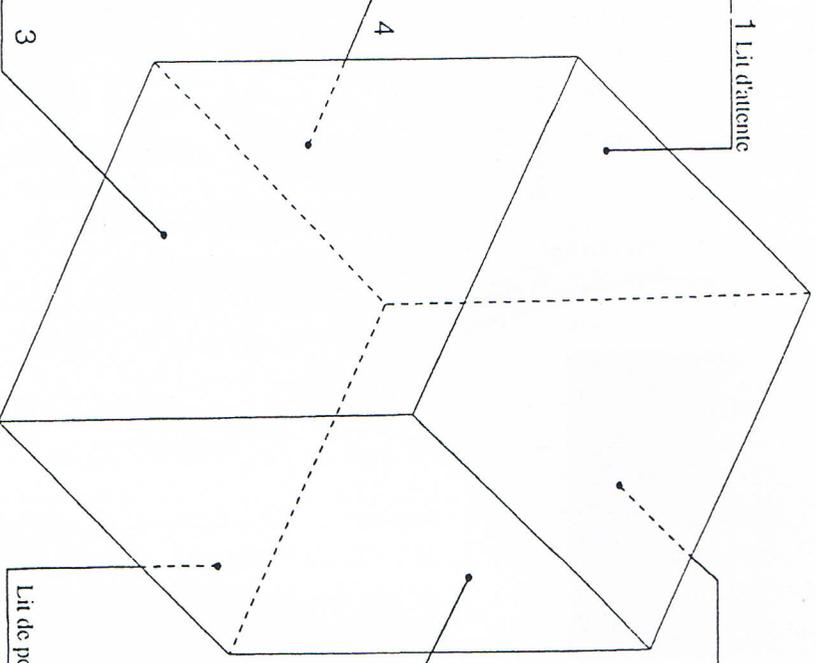
| | |
|------------|--|
| AUTEUR (S) | |
| DATE: | |

| | | | | |
|------------|-------------|------------|----------|---------------|
| Photo N/B | ph. couleur | diapos. | dessin | |
| MATÉRIAUX | calcaire | cal. mar. | cal. dur | famlich galet |
| ÉTAT | bon | grouilleux | mauvais | très mauv. |
| DIMENSIONS | Long. | Larg. | haut. | |

| | | | | | | | |
|-----------------------------|--------------------------------|---------------------------|--------------------|------------------|-------------|------------|------------------|
| CARACTÉRISTIQUES DE SURFACE | traces de pic d'extraction | traces de brillant cassée | stries en chevrons | trac (s) de coin | lisse | usée | éroule par l'eau |
| MORTIER | sabloux | hydraulique | rugueux | | strie/ usée | n. couches | préleve-ment |
| ENDUIT | incertain | lisse | rugueux | | | | préleve-ment |
| AMÉNAGEMENTS | nature antrophi-que incertaine | lisible | décoloré | | | | incell. |
| MATÉRIEL | céramique | verre | os | | monnaie | | |

| | | | | | | | |
|-----------------------------|--------------------------------|---------------------------|--------------------|------------------|-------------|------------|------------------|
| CARACTÉRISTIQUES DE SURFACE | traces de pic d'extraction | traces de brillant cassée | stries en chevrons | trac (s) de coin | lisse | usée | éroule par l'eau |
| MORTIER | sabloux | hydraulique | rugueux | | strie/ usée | n. couches | préleve-ment |
| ENDUIT | incertain | lisse | rugueux | | | | préleve-ment |
| AMÉNAGEMENTS | nature antrophi-que incertaine | lisible | décoloré | | | | incell. |
| MATÉRIEL | céramique | verre | os | | monnaie | | |

| | | | | | | | |
|-----------------------------|--------------------------------|---------------------------|--------------------|------------------|-------------|------------|------------------|
| CARACTÉRISTIQUES DE SURFACE | traces de pic d'extraction | traces de brillant cassée | stries en chevrons | trac (s) de coin | lisse | usée | éroule par l'eau |
| MORTIER | sabloux | hydraulique | rugueux | | strie/ usée | n. couches | préleve-ment |
| ENDUIT | incertain | lisse | rugueux | | | | préleve-ment |
| AMÉNAGEMENTS | nature antrophi-que incertaine | lisible | décoloré | | | | incell. |
| MATÉRIEL | céramique | verre | os | | monnaie | | |



| | | | | | | | |
|-----------------------------|--------------------------------|---------------------------|--------------------|------------------|-------------|------------|------------------|
| CARACTÉRISTIQUES DE SURFACE | traces de pic d'extraction | traces de brillant cassée | stries en chevrons | trac (s) de coin | lisse | usée | éroule par l'eau |
| MORTIER | sabloux | hydraulique | rugueux | | strie/ usée | n. couches | préleve-ment |
| ENDUIT | incertain | lisse | rugueux | | | | préleve-ment |
| AMÉNAGEMENTS | nature antrophi-que incertaine | lisible | décoloré | | | | incell. |
| MATÉRIEL | céramique | verre | os | | monnaie | | |

| | | | | | | | |
|-----------------------------|--------------------------------|---------------------------|--------------------|------------------|-------------|------------|------------------|
| CARACTÉRISTIQUES DE SURFACE | traces de pic d'extraction | traces de brillant cassée | stries en chevrons | trac (s) de coin | lisse | usée | éroule par l'eau |
| MORTIER | sabloux | hydraulique | rugueux | | strie/ usée | n. couches | préleve-ment |
| ENDUIT | incertain | lisse | rugueux | | | | préleve-ment |
| AMÉNAGEMENTS | nature antrophi-que incertaine | lisible | décoloré | | | | incell. |
| MATÉRIEL | céramique | verre | os | | monnaie | | |

| | | | | | | | |
|-----------------------------|--------------------------------|---------------------------|--------------------|------------------|-------------|------------|------------------|
| CARACTÉRISTIQUES DE SURFACE | traces de pic d'extraction | traces de brillant cassée | stries en chevrons | trac (s) de coin | lisse | usée | éroule par l'eau |
| MORTIER | sabloux | hydraulique | rugueux | | strie/ usée | n. couches | préleve-ment |
| ENDUIT | incertain | lisse | rugueux | | | | préleve-ment |
| AMÉNAGEMENTS | nature antrophi-que incertaine | lisible | décoloré | | | | incell. |
| MATÉRIEL | céramique | verre | os | | monnaie | | |

cet effet, ils étaient systématiquement examinés. Après une prise de mesures précises, effectuée à l'aide d'un pied à coulisse de plus d'un mètre, construit pour l'occasion, le relevé des traces de tailles ou aménagements divers étaient reportés sur une fiche conçue dans cet objectif (fig. 8). Des photos étaient faites en fonction de l'intérêt du bloc. Parallèlement, sur le terrain, les archéologues procédaient au ramassage de petit matériel infiltré entre les assises, et localisé aussi grâce au calepinage. Plusieurs monnaies ont été trouvées au cours de la dépose entre des tronçons différents, ce qui confirme la chronologie des constructions. Par ailleurs, les parpaings parfois fragilisés par des fissures ont bénéficié d'une consolidation chimique, souvent renouvelée une fois que les blocs, disposés sur des palettes (fig. 2), étaient placés sur l'aire de stockage qui leur était destinée, avant le remontage (fig. 5).

La réalisation de ce programme présentait de multiples avantages. Tout d'abord, celui de voir des vestiges témoignant de l'essor de la ville hellénistique de Beyrouth, insoupçonné jusqu'aux fouilles du centre ville, entrer définitivement dans le patrimoine libanais. Ensuite, celui de donner lieu à un projet original où s'équilibrent les besoins de la reconstruction et les intérêts d'un pays encore peu adapté au tourisme culturel, qui assure pourtant le développement de tous les pays méditerranéens. Enfin, celui de mettre en œuvre un système

d'étude et d'identification d'un ensemble architectural, permettant son déplacement suivant une solution parfaitement réversible.